

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

TURBO Warrant CALL (Turbos à maturité CALL) relatif à une action de VINCI S.A. cotée en EUR

ISIN: DE000CL7HB68 / **Mnémonique:** 2B65S

INITIATEUR: Société Générale S.A. / www.warrants.com / appeler le +33 (0) 1 42 13 75 26 pour en savoir plus

AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR: Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS: 6 avril 2020

EMETTEUR: Société Générale Effekten GmbH, Frankfurt am Main / **GARANT:** Société Générale

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est une obligation au porteur régie et interprétée par le droit allemand. La formation du produit est soumise au droit de la République française.

Objectifs

Ce produit est conçu pour vous conférer un droit spécifique selon des conditions prédéfinies. Ce produit a un terme prédéterminé et arrivera à maturité à la Date de règlement. Vous participerez, de manière disproportionnée (avec un effet de levier), à toutes les tendances de cours de l'Actif sous-jacent.

Les possibilités pour le rachat du produit sont les suivantes :

- (a) Si, pendant la Période de contrôle, le cours de l'Actif sous-jacent n'a jamais été inférieur ou égal à la Barrière désactivante, vous percevrez la Valeur de rachat qui correspond au (i) montant par lequel le Cours de référence de l'Actif sous-jacent à la Date de valorisation dépasse le Prix d'exercice multiplié par (ii) le Ratio.
- (b) Si, pendant la Période de contrôle, le cours de l'Actif sous-jacent a été au moins une fois égal ou inférieur à la Barrière désactivante, le produit expirera sans valeur.

La Barrière désactivante désigne le Prix d'exercice.

Vous n'avez aucun droit sur l'Actif sous-jacent (par exemple, paiements de dividendes, droits de vote).

Actif sous-jacent:	Action de VINCI S.A. (ISIN FR0000125486)	Devise du produit (Devise d'émission):	Euro (EUR)
Marché:	Euronext Paris S.A.	Date de lancement:	7 avril 2020
Devise de l'Actif sous-jacent:	EUR	Date de valorisation:	Date d'exercice
Cours de référence:	Dernier cours de l'Actif sous-jacent déterminé et publié par la Bourse pour un jour donné (cours de clôture).	Date d'exercice:	18 septembre 2020
Ratio:	0,10	Type d'exercice:	Européen (exercice automatique à la Date d'exercice)
Exercice:	EUR 64,50	Unités minimale d'exercice:	-
Barrière désactivante:	EUR 64,50	Type de produit:	CALL
Période de contrôle:	Période entre la Date de lancement et la Date de calcul (incluses).	Type de règlement:	Numéraire
Cours correspondant pendant la Période de Contrôle:	Cours de l'Action tel que déterminé et publié par la Bourse.	Date de règlement (maturité):	25 septembre 2020

L'Initiateur dispose d'un droit de résilier le produit sans préavis en cas d'événement extraordinaire. Les événements extraordinaires peuvent être, entre autres, la radiation de la cote ou la perte de l'Actif sous-jacent, les modifications de la loi, les événements fiscaux et l'impossibilité pour les Initiateurs de mener à bien les transactions de couverture nécessaires. En cas de résiliation, la valeur de résiliation peut être considérablement inférieure au prix d'achat. Il est même possible que l'investissement soit entièrement perdu. Vous supportez également le risque que le produit soit racheté par anticipation à un moment qui ne vous est pas favorable, et vous pourrez uniquement réinvestir la valeur résiduelle selon des conditions moins favorables.

Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux particuliers pour une participation amplifiée aux variations de prix et/ou de la couverture avec un horizon d'investissement à court terme. Ce produit est un produit destiné aux clients disposant de connaissances avancées et/ou d'une expérience dans les produits financiers et les marchés financiers. L'investisseur pourra supporter des pertes (jusqu'à la perte totale du montant investi) et n'attache pas d'importance à la protection du capital.

- l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin période de référence;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par période de référence (1 jour calendaire)

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	10,17%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	-6,63%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à la fin de la période de référence.
Coûts récurrents	Coûts des transaction de portefeuille	-	Non applicable.
	Autres coûts récurrents	-	Non applicable.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 1 jour calendaire (période de référence)

Il est impossible de formuler une recommandation personnalisée concernant la période de détention. Du fait de son effet de levier, le produit réagit aux moindres fluctuations du cours de l'Actif sous-jacent, ce qui entraîne des pertes ou des profits sur des périodes imprévisibles. Toute recommandation personnalisée concernant la période de détention constituerait une information erronée pour les investisseurs qui spéculent. Pour les investisseurs achetant le produit à des fins de couverture, la période de détention dépend de l'horizon de couverture de chaque investisseur.

La seule possibilité de récupérer les sommes investies de manière anticipée est de vendre le produit sur le marché où il est coté ou sur le marché de gré à gré. Si vous devez vendre le produit avant la fin de la période de détention recommandée, les sommes que vous percevrez pourraient être (considérablement) inférieures aux sommes que vous auriez obtenues autrement.

Cotation du marché	Euronext Brussels N.V./S.A. et Euronext Paris S.A.	Taille minimale des opérations	1 produit
		Cotation de prix	Cotation par unité

L'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement compromis(e) ou complètement impossible en cas de situation particulière du marché ou de perturbations/défaillances techniques.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation concernant la personne qui apporte des conseils sur le produit ou qui le vend peut être déposée directement auprès de cette personne par le biais du site Internet concerné.

Toute réclamation concernant le produit ou la gestion du produit par l'Initiateur de ce produit peut être déposée par écrit (courrier ou message électronique) à Société Générale, à l'adresse suivante SOCIETE GENERALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE, adresse électronique SG-complaintskid@sgcib.com ou www.warrants.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'information clé est disponible en ligne à l'adresse www.warrants.com. Ce document peut faire l'objet de mises à jour depuis sa date de publication.

Le prospectus, ses éventuels suppléments et les conditions définitives sont publiés sur le site de la Société Générale (www.warrants.com; prospectus et compléments dans la rubrique Service / Prospectus; conditions définitives en entrant l'ISIN dans le champ de recherche puis dans la rubrique Documentation), le tout conformément aux exigences légales. Afin d'obtenir des informations plus détaillées - et en particulier des précisions sur la structure et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devez lire ces documents.